



COMMUNIQUE DE PRESSE

Saisies records pour la JIRS de NANCY

Le 06 avril 2022, 7 individus étaient interpellés en Moselle et à Marseille sur commission rogatoire d'un juge d'instruction de la JIRS de NANCY, concernant un vaste réseau d'importation de cannabis depuis le Maroc via l'Espagne et les Pays-Bas. Au total, étaient saisis **un peu plus de 237.000 euros** et **132 kilogrammes de cannabis**, au cours des perquisitions qui étaient menées en Moselle : à GUENANGE (57), GANDRANGE (57), FOLSCHVILLER (57) UCKANGE (57) et METZ (57), ainsi qu'à MARSEILLE (13).

A l'issue des opérations d'interpellations, 6 hommes et 1 femme, âgés de 22 à 40 ans, domiciliés en Moselle et à Marseille pour l'un d'eux, étaient mis en examen dont 6 placés en détention provisoire et 1 placé sous contrôle judiciaire,



(Photographie des scellés d'argent)

L'enquête confiée à la Police Judiciaire de METZ, à la Section de Recherches de METZ, à la BRI de METZ, au GOS de METZ, au GIR de METZ et au groupement de gendarmerie 57 débutait par un renseignement anonyme faisant état d'une importation massive de cannabis, qui parvenait par camion venant d'Espagne et transportant des centaines de kilogrammes de cannabis d'une valeur estimée à un million d'euros, à raison d'une fois par mois.

Le parquet de la JIRS de NANCY était saisi et ouvrait une information judiciaire des chefs d'infractions à la législation sur les stupéfiants, et notamment importation de stupéfiants en bande organisée. Une information judiciaire ouverte à SARREGUEMINES était jointe à l'information judiciaire, procédure qui concernait la découverte de 110 kilogrammes de cannabis dans un véhicule faussement plaqué.

Les investigations confirmaient la livraison de produits stupéfiants depuis l'Espagne par un camion d'une société espagnole. La drogue était stockée en Moselle où plusieurs lieux de stockage étaient identifiés, d'abord dans des camionnettes, puis livrée par dizaines de kilogrammes par des trafiquants appartenant à ce réseau très organisé.

En parallèle, une saisie douanière de 549 kilogrammes de cannabis de novembre 2021, à proximité de Nîmes, faisait l'objet d'un rapprochement avec le réseau en question.

Il apparaissait que l'importation pouvait être imputée à un individu de 24 ans, vivant entre le département de la Moselle, l'Espagne et le Maroc, qui importait et fournissait deux autres individus qui avaient eux-mêmes leurs propres réseaux de redistribution des stupéfiants. Ces deux lieutenants implantés respectivement à GUENANGE pour l'un et entre MARSEILLE et l'Alsace pour l'autre, faisant office de grossistes de stupéfiants, avaient sous leurs instructions plusieurs individus, chargés de transporter les stupéfiants en Moselle, mais également jusqu'à LYON et PARIS, récolter l'argent et faisaient office de nourrice pour le stockage des stupéfiants et de l'argent.

Une opération conduisant aux interpellations de sept individus était déclenchée le 06 avril 2022 lorsque l'importateur de stupéfiants était de retour sur le sol français. Les opérations de perquisition amenaient la découverte d'un peu plus de 237.000 euros et 132 kilogrammes de cannabis.

